

Tricastin : trois mois de prison avec sursis pour les militants de Greenpeace

Le Monde.fr | 06.03.2014 à 15h03 • Mis à jour le 06.03.2014 à 16h49 |

Par **Rémi Barroux** (*/journaliste/remi-barroux*)



Les vingt-neuf militants de l'ONG qui ont pénétré dans la centrale de Tricastin (Drôme) lundi matin pour demander sa fermeture ont été interpellés. | Greenpeace

Le tribunal correctionnel de Valence a condamné pour « violation de domicile », jeudi 6 mars, à trois mois de prison avec sursis les 29 militants de Greenpeace de plusieurs nationalités [qui s'étaient introduits dans l'enceinte de la centrale nucléaire du Tricastin](#) ([/planete/article/2013/07/15/des-militants-de-greenpeace-s-introduisent-dans-la-centrale-nucleaire-de-tricastin_3447500_3244.html](#)) (Drôme), le 15 juillet 2013. Ils étaient poursuivis pour « violation de domicile » et « dégradations en réunion », délits passibles de cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende. Lors de l'audience, le 14 janvier, des peines de six mois avec sursis avaient été requises, et d'un an (avec sursis) contre l'un des activistes accusé de violence contre un gendarme. Le tribunal a aussi condamné les accusés à verser 3 000 euros à EDF pour les frais de procédure.

Pour Greenpeace, c'est « une mauvaise nouvelle ». « Le signal est mauvais, les lanceurs d'alerte continuent de se voir infliger des peines de prison, même avec sursis, ce qui montre bien que le débat sur le nucléaire est verrouillé en France », a déclaré au *Monde* Sébastien Blavier, en charge de la campagne antinucléaire à Greenpeace. En pénétrant l'enceinte de la centrale du Tricastin, les militants antinucléaires voulaient à la fois montrer sa vulnérabilité et les failles dans son système de sécurité, comme ils l'avaient fait un an plus tôt à Nogent-sur-Seine (Aube) et au Cruas (Ardèche), mais aussi insister sur son vieillissement.

Pour Greenpeace, prolonger la durée de vie d'une partie du parc nucléaire français ne peut que conduire à la catastrophe. « Des exemples concrets ont démontré que le vieillissement et le départ en retraite du personnel, ainsi que l'érosion de la base de connaissances qui en résulte, peuvent avoir une incidence négative sur l'occurrence de défaillances, ainsi que sur l'intégration a posteriori des nouvelles exigences de sûreté », lit-on dans un rapport présenté mercredi 5 mars par l'organisation écologiste.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Celle-ci a décidé depuis un an de multiplier les actions dans le cadre du débat sur la transition énergétique. Le 19 février, des militants de Greenpeace ont ainsi déversé cinq tonnes de charbon devant le palais de l'Elysée à Paris, à l'occasion d'un conseil des ministres franco-allemand. Sur une banderole de cinq mètres, on pouvait lire « *la transition en Europe, ici ! Maintenant !* »

« *Les douze militants arrêtés ont fait trente-huit heures de garde à vue mais aucune charge n'a été retenue contre eux, la preuve que le nucléaire est vraiment tabou. Il est plus dangereux de s'attaquer au nucléaire qu'à l'Elysée* », s'étonne Sébastien Blavier.



En déversant 5 tonnes de charbon devant l'Elysée, Greenpeace entend sensibiliser l'opinion à la consommation de charbon faite par l'Allemagne. | Greenpeace / Capture d'écran

Lors d'une opération menée pour dénoncer le vieillissement des centrales dans six pays d'Europe (Belgique, Espagne, France, Pays-Bas, Suède et Suisse), mercredi 5 mars, 240 militants de l'organisation internationale se sont introduits dans plusieurs enceintes nucléaires. « *La centaine de militants qui ont pénétré dans la centrale suisse de Beznau, la plus ancienne au monde, n'ont pas été poursuivis par la justice, pas même celui qui l'a survolée en ULM*, raconte-t-il encore. *Même scénario aux Pays-Bas. La France est quasi une exception, on n'y tolère pas des lanceurs d'alerte, une contestation citoyenne. De notre côté, on essaye de faire progresser le débat, en l'appelant à limiter à quarante ans la durée de vie de ses centrales.* »

Lire aussi : [**Greenpeace s'attaque aux centrales nucléaires européennes**](http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/03/05/greenpeace-s-attaque-aux-centrales-nucleaires-europeennes_4377800_3244.html)

En France, mercredi, ce sont les centrales du Bugey (Ain) et de Gravelines (Nord) qui ont été les cibles de Greenpeace. Les militants arrêtés dans le Nord – neuf Français, six Allemands, un Canadien et un Britannique (un Danois avait été relâché la veille pour absence de traducteur) – attendaient encore, jeudi, de

connaître les suites judiciaires. « *Ils vont sûrement être poursuivis pour "Violation de domicile", comme l'ont été ceux du Tricastin*, explique Alexandre Faro, l'avocat de l'organisation. *C'est une absurdité, une centrale nucléaire n'est pas un domicile, mais bien un site ultra protégé, militarisé, intéressant la défense du pays. Ce motif d'accusation est en fait une dérive jurisprudentielle en cours depuis des années.* »

A l'issue de leur présentation devant la justice, les dix-sept militants de Greenpeace devraient être convoqués devant le tribunal correctionnel de Dunkerque (Nord) le 11 avril. Le parquet a requis un placement sous contrôle judiciaire. Trois d'entre eux, de nationalité française, devraient également être poursuivis pour refus de se soumettre au prélèvement ADN.

Rémi Barroux ([/journaliste/remi-barroux/](#))

Journaliste au Monde

Suivre